



# INFO SNPS HAINAUT - 18.11.09

*Notre secrétaire provincial a compilé pour vous.....*

## **14. Extraits du site de l'UVCW**

### **15. L'Union auditionnée par la commission de l'intérieur de la chambre pose le constat des importantes lacunes de la réforme des polices**

#### **15.3.1. L'évaluation des 10 ans de la réforme des polices par l'Union**

Le 28 octobre dernier, Jacques Gobert, Président de l'Union, a enfin eu l'occasion d'exposer au législateur fédéral, en réunion commune des Commissions de l'Intérieur de la Chambre et du Sénat, la position de son association quant à l'évaluation des 10 ans de la réforme des polices, et le constat exposé devant les parlementaires était loin d'être idyllique.

Certes, la réforme a amené un certain nombre d'éléments positifs au travail et à l'organisation policière intégrée, mais ces améliorations ont avant tout profité aux instances fédérales et aux parquets. Les autorités communales et zonales, elles, se retrouvent avec une police beaucoup plus chère et plus lourde, tandis que l'un des objectifs premiers de la réforme, à savoir le travail de quartier et la police de proximité, reste le parent pauvre de la structure.

Ainsi, les avancées de la réforme risquent fort de se réduire à peau de chagrin, si des adaptations majeures ne sont pas entreprises à court et moyen terme, prioritairement dans les domaines suivants :

Les normes fédérales de *financement* des zones de police doivent être revues. Alors qu'on nous l'annonçait neutre budgétairement pour les communes, la réforme plonge chaque année un peu plus les budgets zonaux dans le rouge ! ;

La revalorisation du *travail de quartier* auprès des policiers, et développement accru de la police de proximité sont à améliorer. Rappelons que cet objectif était prioritaire, et il doit le rester ;

Les *tâches administratives* et la bureaucratie qui pèsent sur les zones doivent être réduites de manière drastique;

Le statut « *mammouth* » et son approche « *multi-primés* » doivent évoluer vers une approche barémique axée sur le traitement fonctionnel. Il reste par ailleurs inadmissible que les négociations syndicales, touchant au statut des policiers locaux, continuent à être menées seules par le gouvernement fédéral, qui n'en paie pas les conséquences;

La *formation*, tant de base que continuée, doit être sensiblement améliorée ;

L'informatique et la télématique intégrée doivent être rationalisées et optimisées.

Il incombe, dans les prochains mois, au travail parlementaire d'analyser en détail les causes et les effets de ces problèmes fondamentaux, et de s'atteler sans tarder à une « réforme de la réforme »...



## L'avis du SNPS....

Nous ne pouvons nous que nous étonner du fait que ce rapport, qui, rappelons-le, a été qualifié de réussite à 80 %, n'obtienne pas la même note chez nos « élus » !

L'instauration des conseils de police devait permettre à ces « élus » de s'impliquer dans la gestion de la police locale. N'y seraient-ils pas parvenus ? N'auraient-ils pas été écoutés par leurs instances nationales ? Les bureaux de parti n'existeraient-ils plus ? De quoi ont-ils débattu à la chambre et au sénat ces dernières années ?

La vision plus que réductrice de notre statut (mammouth), en ne reprenant que le côté financier, n'est pas à l'avantage de nos « élus ». Bien peu s'inquiètent des conditions de travail, de la disponibilité dont fait preuve la majeure partie de nos collègues, de l'engagement et de l'investissement personnel dans une profession qui, rappelons-le, est à risques !, ..... Se posent-ils jamais la question de savoir pourquoi nous ne parvenons pas à combler les cadres ?

Souhaiter « la réforme de la réforme », c'est avouer que les responsables politiques qui se sont succédés à la tête de notre institution n'ont pas obtenus les résultats escomptés en 1998.

Oui il y a des choses à changer. Non il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain !

Rappelons tout de même qu'en 1998, ils étaient TOUS d'accord et qu'ils ne nous avaient rien demandé !

Dix ans ont passé. Le monde policier a bien changé. Si la police n'a pas réussi sa mue, elle ne réussira pas plus à prendre le virage nécessaire si les analyses et les leçons à tirer ne sont pas les bonnes !

Alors, mesdames et messieurs les décideurs, si vous voulez naviguer à vue, en ne tenant compte que de vos aspirations ; vous risquez fort de faire échouer le bateau et de ne plus pouvoir le remettre à flot.

Un dernier mot, mesdames et messieurs, lors de votre prochaine campagne, n'oubliez pas, comme d'habitude, de mettre la sécurité en haut de votre affiche ! Assurez-vous néanmoins d'avoir assez de combattants pour faire la guerre au crime !

*HIMPE P. (Secrétaire Provincial).*